



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Olloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Olloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	



## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Olloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Olloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Olloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....



# Mairie d'OLLOIX

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

Date de la convocation au Conseil Municipal : 07 avril 2022

**Présents** : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HERITIER Adjoints ; Jérôme RENOUARD, Charlotte COGAN, Stéphane BEAL, Christophe DEMONCHY, et Vincent BAFFALEUF.

**Absents** : Valérie BUISSON ; Christophe COHADE a donné son pouvoir à Alain HERITIER.

**Secrétaire** : Stéphane BEAL est nommé secrétaire de séance.

### **1/ Approbation des comptes rendus des 17 et 25 février 2022:**

Les comptes rendus n'étant pas disponibles à ce jour, ce point est reporté.

### **2/ Présentation et vote du budget primitif 2022**

Mme Dominique CHANDEZON, secrétaire-comptable présente le projet de budget 2022.

#### Budget prévisionnel communal

Le budget de fonctionnement est sain (léger excédent sur l'exercice 2021).

Il est décidé de maintenir le taux de l'impôt foncier inchangé.

#### **Taux d'imposition :**

	<b>Base prévisionnelle notifiée (1)</b>	<b>2021 (2)</b>	<b>2022 (3)</b>	<b>Produits attendus (1x3)</b>
Taux Foncier bâti	250 500	36,88	36,88	91 883
Taux Foncier non bâti	15 600	132,30	132,30	20 639
				<b>112 522</b>

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

#### Budget prévisionnel « assainissement »

En raison des besoins de financement des travaux de la station d'épuration du bourg (remboursement de l'emprunt), le montant actuel de la redevance d'assainissement, source principale de financement, s'avère insuffisante. Une revalorisation de cette taxe apparaît indispensable afin d'équilibrer les finances de ce budget.

Ce point fera l'objet d'une délibération lors du prochain conseil municipal.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0



## SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022

### Résumé Budget Primitif 2022

#### FONCTIONNEMENT

		<b>Dépenses</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
011	Charges à caractère général	68 149,03	carburant, assurances, entretien
012	Charges de personnel	65 076,00	salaires + charges agents communaux
014	Atténuation de produits	3 567,89	compensation TP négative Com/Com
022	Dépenses imprévues	333,00	dépenses imprévues
023	Virement à la section d'investissement	19 811,00	Excédent fonctionnement capitalisé
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F	11 438,00	amortissements
65	Autres charges de gestion courante	91 241,00	indemnités élus, participations
66	charges financières	2 060,00	intérêts des emprunts
67	charges exceptionnelles	500,00	secours
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
002	Excédent de fonctionnement reporté	26 808,92	solde antérieur
013	Atténuation de charges	419,00	Indemnités journalières
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections I/F		
70	Produits des services du domaine et vente diverses	4 711,00	Aire camping, RODP Orange, Enédis
73	Impôts et taxes	111 660,00	impôts fonciers bâti et non bâti
74	Dotations et participations	5 967,00	dotations de l'Etat
75	Autres produits de gestion courante	22 494,00	loyers des bâtiments cx
76	Produits financiers	-	
77	Produits exceptionnels	-	
78	Reprise sur amortissements et provisions	116,00	
<b>TOTAL</b>		<b>262 175,92</b>	

		<b>Dépenses</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	41 198,27	solde antérieur + capital emprunts
105	Matériel de voirie	6 522,00	achat remorque
108	Bâtiments communaux	872,00	radiateurs électriques
109	Voirie communale	39 000,00	réfection voirie + adressage
96	Travaux sur l'église	37 603,00	travaux église
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

		<b>Recettes</b>	
<b>Opérations</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>	
OPFI	Opérations financières	2 366,27	Fonct. capitalisé, FCTVA, cautions,
105	Matériel de voirie		amortissements, taxe aménagement
109	Voirie communale	15 123,00	subventions Etat, Département
96	Travaux sur l'église	47 706,00	Subv. Etat, Département, Région
<b>TOTAL</b>		<b>125 195,27</b>	

## **SUITE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 avril 2022**

### **3/ Projet de vente de « La Forge »**

Le bâtiment de « La Forge », situé près de la place de la Charreyrade, est un bien communal qui n'est pas utilisé. Un acquéreur potentiel s'est fait connaître pour ce bâtiment ainsi que pour l'espace extérieur y attenant.

Afin d'expertiser ce bien, un rendez-vous a été pris avec un notaire afin d'étudier l'intérêt du projet.

### **4/ Délibération sur le télétravail**

Pendant la crise Covid, la municipalité a permis aux agents administratifs de télétravailler pour satisfaire aux directives du gouvernement. Le télétravail n'étant plus obligatoire, il est nécessaire de statuer sur la prolongation de cette possibilité offerte par la municipalité.

Le conseil municipal décide d'accorder aux agents qui en font la demande la possibilité d'exercer leurs fonctions en télétravail.

Sont concernés uniquement le service administratif et les tâches qui n'exigent pas une présence sur le lieu de travail, ni l'accueil au public, c'est-à-dire les finances (comptabilité, budget, dossiers de subvention, marché publics ...) et la gestion du personnel et des carrières.

Pour : 10 / Contre : 0 / Abstention : 0

### **5/ Tarifs de location pour la salle du préau**

Les tarifs de location tout comme le règlement intérieur de la salle du préau n'ont pas été revus depuis longtemps. Il est nécessaire de les remettre à jour. Une équipe s'est constituée pour travailler sur ce sujet. Un projet de grille tarifaire est présenté. La grille définitive sera votée lors d'un prochain conseil municipal.

### **6/ Questions diverses**

- Fermeture de la déchetterie de Montaignut le Blanc pour travaux : la déchetterie doit fermer temporairement pour remise aux normes pour une durée de 3 mois, sur la période mai-juin-juillet (les dates exactes ne sont pas encore définies).
  - Pendant ce temps-là, les déchets verts sont à emmener à St Diéry ou Besse.
  - Les encombrants peuvent être emmenés à Besse ou Issoire (il n'est pas possible d'accéder à la déchetterie d'Orcet).
- Les travaux de l'église sont en voie de finalisation. Les couts ayant été inférieurs à ce qui avait été budgété, certains murs intérieurs seront rafraichis.
- Oloisirs organise un marché de producteurs le 30 avril au Pré de Barre.
- Un Food-truck souhaite venir s'installer les vendredis soirs à Olloix. Le terrain de pétanque disposant d'une alimentation électrique, le commerçant pourra s'y installer.
- Soutien scolaire: une Olloisienne organise un soutien scolaire gratuit en anglais les mardis soirs dans la salle du préau. Nous allons solliciter Mond'Arverne afin d'avoir une subvention pour aménager la salle.
- L'aire de camping ouvre le samedi 30 avril 2022 pour la saison estivale.

.....Fin du Conseil.....